

Le montant de taxe de vente à payer sur un pain est le même que l'on gagne un million par an ou que l'on soit assisté social. Nous payons exactement le même montant de taxe de vente sur n'importe quel article donné. La taxe de vente est un impôt régressif. Dans le budget actuel et dans le précédent, le gouvernement a augmenté les taxes de vente, ce qui vise tous les Canadiens quelle que soit leur capacité contributive. Les assistés sociaux et les millionnaires paient les mêmes taxes de vente et d'accise, ce qui est régressif. Ce n'est pas une juste mesure fiscale.

Les taxes d'accise sont aussi régressives pour la même raison. Le taux des taxes est le même quel que soit son revenu. L'impôt sur le revenu est censé être progressif. Les ministériels sont partis raconter des histoires au sujet de l'impôt juste et égal. Cependant, nous nous rendons compte que les personnes dans les tranches supérieures de revenu ne paieront pas autant que les autres. A preuve, dans le dernier budget, une surtaxe de 3 p. 100 a été imposée à tout le monde. A la fin de l'année, la taxe de 5 p. 100 visant les personnes dont le revenu est supérieur à \$40,000 sera supprimée. Les contribuables dans la catégorie des \$40,000 et plus vont en réalité voir leur impôt direct sur le revenu diminuer, puisqu'ils seront tenus de payer la surtaxe de 3 p. 100 au lieu de l'impôt de 5 p. 100. La disposition du dernier budget prévoyant un impôt de 5 p. 100 sur les revenus élevés était progressive, mais elle s'est perdue dans le dernier budget. Beaucoup de dispositions ne semblent pas régressives au premier coup d'œil, mais elles le sont. Si l'on touche un revenu d'une source autre qu'un salaire, on a droit à des exonérations fiscales qui ne sont pas accessibles aux salariés. Les dégrèvements fiscaux sont parfaitement acceptables, mais la hausse de l'exemption au chapitre des REER et l'augmentation des exonérations fiscales pour gains en capital ne sont pas progressives. En fait, elles sont régressives puisqu'elles sont destinées aux personnes qui ont les moyens de spéculer et de faire ainsi de l'argent, ou aux personnes qui touchent des dividendes et qui peuvent investir davantage dans des REER. Le contribuable à revenu moyen se compte chanceux lorsqu'il peut placer \$5,000 dans un régime de pension et un REER, mais comme il n'a pas les moyens d'investir davantage, il ne peut bénéficier de ce genre d'allègement fiscal.

● (1600)

Un leitmotiv se dessine dans les deux derniers budgets, à savoir que plus on fait d'argent, moins on paie d'impôt. Malheureusement, ce leitmotiv revient dans les rapports Nielsen. D'après le gouvernement, si l'argent investi dans des services auxquels les Canadiens ont droit ne rapportent pas—et je ne parle pas du bien qu'en retirent la collectivité ou les particuliers—cet investissement ne devrait pas être. Des leitmotivs ressortent des rapports du groupe de travail, à savoir que les contribuables à revenu très élevé paient le moins d'impôt; que les particuliers doivent payer pour les services dont ils ont besoin; qu'un service qui ne rapporte rien au

Pouvoir d'emprunt—Loi

Trésor devrait être supprimé du seul fait qu'il n'est pas rentable.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai dit que le gouvernement essayait de nous faire croire qu'il a beaucoup fait pour les agriculteurs. Je me suis rendu dans ma circonscription en fin de semaine et j'ai pu constater qu'à cause des initiatives du gouvernement, les agriculteurs ont du mal à faire leur travail et à survivre. Le prix de tous les produits dont les agriculteurs ont besoin pour faire leurs semences au printemps s'est accru de 2 p. 100 au moins à 5 p. 100 par suite des taxes prévues dans le dernier budget. Le système étant ce qu'il est, cette hausse de 2 p. 100 aura considérablement augmenté lorsqu'elle atteindra le consommateur. C'est là le genre de leitmotiv que véhicule le budget et qui nous laisse croire, à moi aussi bien qu'au peuple canadien, que le gouvernement n'a peut-être pas besoin de l'argent dont il dispose et qu'il devrait améliorer la fiscalité afin qu'elle lui en donne pour son argent.

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, nous sommes aujourd'hui saisis d'un autre projet de loi d'emprunt. Il renferme au moins trois paragraphes et coûtera aux Canadiens 22.6 milliards de dollars.

On a fait grand état du très grand nombre d'emplois que le gouvernement aurait soi-disant créés. Je voudrais m'y attarder brièvement, car le gouvernement utilise des chiffres tout à fait insensés. Le premier ministre (M. Mulroney) parcourt le pays en affirmant que 580,000 nouveaux emplois ont été créés au Canada. Par contre, la tendance est de plus en plus aux emplois à temps partiel et temporaires; c'est vraiment phénoménal. Comme on l'a déjà précisé à la Chambre, Statistique Canada compte parmi les gens ayant un emploi toute personne qui a travaillé une heure ou plus durant la semaine sur laquelle porte son enquête. Ainsi, les emplois à temps partiel figurent dans les chiffres sur l'emploi. Lorsque le premier ministre se vante, à la Chambre des communes, un peu partout au Canada et à des congrès, à Montréal, d'avoir créé 580,000 emplois, il parle de gens qui travaillent une heure, deux heures ou six heures par semaine. Selon lui, c'est la façon dont les Canadiens devraient vivre. Pour être considéré comme un employé à temps partiel par le gouvernement et Statistique Canada, il suffit de travailler de une heure à 29 heures par semaine. Or, la moyenne d'heures travaillées par semaine par les employés à temps partiel s'élève à 14.8 heures. Cela donne tout un revenu! Je crois que c'est là l'idée que le gouvernement conservateur se fait du travail pour les Canadiens. Le proportion de travailleurs à temps partiel sur le marché du travail est passée de 11.19 p. 100 en décembre 1975 à près de 20 p. 100, comme l'a reconnu le ministre des Finances (M. Wilson), le 7 février 1986. Dans le cas des femmes, le travail à temps partiel avait augmenté de 27 p. 100 en janvier 1986. Depuis septembre 1984, près de 18.4 p. 100 de tous les nouveaux emplois créés ont été à temps partiel. C'est ce dont le premier ministre se vante. Pourtant, il intervient et tente de convaincre les Canadiens qu'il crée des emplois à temps plein.